



## Déclaration FO

### CTSD de repli Spécial collèges

**Jeudi 25 février 2021**

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames, Messieurs,

Ce matin, à l'appel de l'intersyndicale départementale FO – FSU – CGT – SUD – UNSA - SNALC, un rassemblement était organisé devant la DSDEN du Puy de Dôme pour s'opposer aux fermetures de classes et de postes dans le 1er et le 2nd degrés : plus de 200 personnes étaient présentes.

Depuis plusieurs semaines, la colère gronde dans les écoles et les collèges contre la politique de M. Blanquer. La mobilisation à Issoire et devant la préfecture en sont l'illustration. En pleine crise sanitaire, on ferme des classes et des postes. C'est incompréhensible et inadmissible. Pour FO, c'est clair : il faut alléger les effectifs par classe et créer les postes nécessaires pour améliorer les conditions de scolarité des élèves et les conditions de travail des personnels.

Ce matin, la plus grosse école du département, Lezoux, était totalement fermée pour dénoncer la mesure de fermeture pour la rentrée. Les collègues de Neschers étaient aussi en grève. Les parents du Pré Rond maternelle, du Faubourg élémentaire, de Vertaizon seront mobilisés demain matin. Monsieur le DASEN, si une évolution significative est actée depuis le début des discussions sur la carte scolaire, et qu'un certain nombre de classes ne ferment pas, cela se fait au détriment de mesures de création de postes de remplaçants qui ne se font pas. Mais sur les 26 fermetures, nous vous demandons d'annuler la fermeture de Lezoux, Issoire le Pré Rond, Neschers, Le faubourg Issoire et Vertaizon. Le vote du CDEN est sans ambiguïté : la carte scolaire du premier degré est rejetée. Vous devez respecter ce vote, et répondre positivement aux revendications des collègues. La détermination des collègues, avec les parents et les élus, est immense. Ils n'en resteront pas là s'ils ne sont pas entendus. Nous vous demandons une réponse cet après-midi.

Dans le 2nd degré, contraint par la suppression de 1800 postes, et notamment de 54 ETP dans notre académie, tout en augmentant les HSA, le Puy de Dôme participe à cette politique du chiffre, notamment en collège. A la rentrée 2021, de nombreuses classes de collège accueilleront 28, 29, 30, 31 ou 32 élèves. Dans le même temps, les DHG stagnent ou baissent et les HSA explosent. De nombreux enseignants vont perdre leur poste ou seront en poste partagé. L'implantation des nouveaux berceaux des étudiants contractuels va créer une autre difficulté dans l'équation : la concurrence pour la répartition des BMP sera rude dans l'agglomération clermontoise entre ces contractuels, les TZR et les enseignants en poste partagé.

Les personnels sont épuisés par leurs conditions de travail sous Covid. Pour les remercier, on va leur imposer plus d'HSA ou on les placera en poste partagé. C'est inacceptable ! Le ministère, par cette politique du moindre coût, met en concurrence les disciplines et les personnels. Cela exacerbe les tensions et précarise plus encore l'école publique.

FO a voté contre la dotation départementale alloué aux collèges par la DSDEN 63 car les moyens alloués à bon nombre de collèges sont insuffisants. Ils ne peuvent fonctionner à flux tendu continuellement.

Certains établissements sont confrontés en outre à des tensions disciplinaires prégnantes. Les incidents se multiplient.

C'est pourquoi nous vous alertons à nouveau sur les collèges d'Aigueperse, de Rochefort-Montagne, d'Arlanc, de Champeix, mais aussi les collèges Albert Camus, Lucie Aubrac et Roger Quilliot à Clermont-Ferrand. Une attention particulière doit aussi être accordée aux collèges de l'agglomération clermontoise comme au collège des Martres de Veyre, où les classes à 30 sont la norme.

Au collège d'Aigueperse, un courrier de M. le Recteur, en date du 10 février, répondant à une sollicitation de la FNEC FP FO confirmait le maintien du mi-temps d'AED alloué suite à la mobilisation unanime des personnels jusqu'aux prochaines vacances. Que ne fut notre surprise quand le chef d'établissement n'a pu établir le contrat et qu'on lui indiquait qu'en fait non, l'allocation de ce moyen était une erreur...

Au collège Lucie Aubrac, les moyens alloués ne permettent pas de maintenir le Portugais ! La diversité de l'offre de formation est de fait restreinte.

Les personnels du collège de Rochefort Montagne se sont adressés à vous ce matin dans une motion qui a été transmise à vos services par le représentant FO dans la délégation intersyndicale reçue. Que leur répondez-vous ?

Par ailleurs, depuis un an, FO déplore que les missions des personnels soient bafouées. Les enseignants d'EPS sont devenus des animateurs de pleine nature confrontés à toutes les intempéries et les Assistants d'Education des agents d'entretien et de police sanitaire ! On peut faire cours à 30 élèves dans une salle de 30 m2, mais on ne peut utiliser un vaste gymnase pour 30 élèves.

Au final, la crise sanitaire aura permis de déstructurer les statuts des personnels et de désorganiser l'école. La norme dans le 2nd degré est d'entasser les élèves à plus de 30 par classes dans les collèges, plus de 35 dans les lycées ! Le droit à l'instruction n'existe plus en fermant les universités, les enseignants n'enseignent plus. Les lycéens sont contraints au désormais tristement célèbre enseignement hybride. La déclassification des diplômes se poursuit avec la destruction du baccalauréat !

Le bilan de M. Blanquer est calamiteux dans le 2nd degré : il a poursuivi la réforme du collège du gouvernement précédent, il a détruit le lycée et le baccalauréat, il a augmenté les effectifs par classe, il a accru la charge et le temps de travail des personnels et, en plus, il ne daigne pas augmenter leur rémunération mais rend 221 millions sans aucun état d'âme !

**Pour FO, les revendications des personnels ne sont ni confinées, ni en distanciel, ni sous couvre-feu. Elles sont claires :**

- **183 euros d'augmentation du traitement pour tous**
- **un réel allègement des effectifs dans les classes des écoles, des collèges et des lycées**
- **création immédiate de tous les postes nécessaires et recrutement de personnels sous statut**
- **un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH et AED**

Monsieur le Directeur Académique, les situations des établissements portées par FO appellent des réponses, c'est le mandat que nous ont confié les personnels !